



## **FAQ – Avant votre visite**

- 1. Faut-il réserver ?**
- 2. Que se passe-t-il si la baignade est complète ?**
- 3. Puis-je connaître l'affluence avant de venir ?**
- 4. Le short de bain est-il autorisé ?**
- 5. Peut-on pique-niquer ? Peut-on apporter une glacière ?**
- 6. Y a-t-il un snack ?**
- 7. Les chiens sont-ils autorisés ?**
- 8. Les couches de bain sont-elles obligatoires ? Vendez-vous des brassards ?**
- 9. Faut-il prendre une douche avant de se baigner ?**
- 10. Y a-t-il de l'ombre ? Puis-je venir avec un parasol ?**
- 11. Puis-je venir avec un matelas gonflable, une bouée ou un ballon ?**
- 12. Peut-on sortir puis revenir dans la journée ?**
- 13. Les enfants peuvent-ils venir seuls ?**
- 14. L'eau est-elle chauffée ?**
- 15. L'eau contient-elle du chlore ?**
- 16. Que se passe-t-il en cas d'orage ?**
- 17. Quels moyens de paiement acceptez-vous ?**
- 18. Le parking est-il gratuit ?**
- 19. Le site est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?**
- 20. Peut-on accompagner quelqu'un sans se baigner ?**
- 21. Les groupes sont-ils acceptés ?**
- 22. Peut-on profiter de la base de loisirs sans entrer dans la baignade ?**
- 23. Peut-on fumer ou vapoter dans l'espace baignade ?**
- 24. Peut-on apporter un barbecue ?**
- 25. A-t-on le droit de mettre de la crème solaire ?**

### 1. Faut-il réserver ?

Non. L'accès à la baignade se fait sans réservation.

⚠ Lorsque la capacité maximale est atteinte, l'accès est fermé jusqu'au lendemain.

Avant de vous déplacer lors des journées très chaudes, pensez à consulter nos réseaux sociaux ou la page d'accueil du site internet. Des alertes indiquant le nombre de places restantes sont publiées en stories et sur le site, mais uniquement lorsqu'il reste moins de 150 places.

---

### 2. Que se passe-t-il si la baignade est complète ?

La baignade est limitée à un nombre maximum de visiteurs afin de garantir la qualité de l'eau (les plantes doivent pouvoir assurer naturellement la filtration du bassin) ainsi que la sécurité de tous.

Lorsque cette limite est atteinte, aucune nouvelle entrée n'est possible. L'accès reste fermé jusqu'au lendemain.

---

### 3. Puis-je connaître l'affluence avant de venir ?

Oui.

Des alertes indiquant le nombre de places restantes sont publiées en stories sur nos réseaux sociaux ainsi que sur la page d'accueil du site internet.

Si aucune alerte n'est affichée, c'est qu'il reste suffisamment de places.

⚠ Les alertes ne sont publiées qu'à partir de 150 places restantes.

---

### 4. Le short de bain est-il autorisé ?

Non. Afin de préserver la qualité de l'eau de cette baignade naturelle, **seuls les maillots de bain sont autorisés**.



Les shorts de bain, leggings, brassières de sport, sous-vêtements, shorts de bain Nabaidji, t-shirts, paréos, combinaisons longues (tout ce qui est ou ressemble, de près ou de loin, à un short de bain) sont strictement interdits.

Il est également interdit de garder ses sous-vêtements sous le maillot de bain.

Si besoin, des maillots de bain sont en vente à l'Office de Tourisme au tarif de 15 €.

---

### 5. Peut-on pique-niquer ? Peut-on apporter une glacière ?

Oui. Les pique-niques et les glacières sont autorisés, à condition de laisser l'endroit propre après votre départ.

En revanche, les boissons alcoolisées sont interdites.

---

### 6. Y a-t-il un snack ?

Oui.

Un snack est ouvert pendant toute la saison.

Vous y trouverez des boissons fraîches ainsi qu'une offre de restauration rapide sucrée et salée.

Le snack est également accessible depuis l'extérieur de l'espace baignade.

---

### 7. Les chiens sont-ils autorisés ?

Les chiens tenus en laisse sont autorisés sur la base de loisirs (espace gratuit et accessible toute l'année), mais ils ne sont pas admis dans l'espace baignade.



#### **8. Les couches de bain sont-elles obligatoires ? Vendez-vous des brassards ?**

Oui.

Les jeunes enfants doivent obligatoirement porter une couche spécialement conçue pour la baignade.

Des couches de bain (2€) ainsi que des brassards (5€) sont en vente à l'Office de Tourisme. Vous trouverez également des lunettes de piscine (5€).

---

#### **9. Faut-il prendre une douche avant de se baigner ?**

Oui.

Une douche avec savon est obligatoire avant chaque baignade.

Cette règle permet de préserver la qualité de l'eau de la baignade naturelle.

---

#### **10. Y a-t-il de l'ombre ? Puis-je venir avec un parasol ?**

Quelques zones ombragées sont disponibles, mais elles sont limitées.

Nous vous recommandons d'apporter un parasol, qui est bien entendu autorisé.

---

#### **11. Puis-je venir avec un matelas gonflable, une bouée ou un ballon ?**

Oui.

Les petits jeux de plage (bouées, matelas gonflables, ballons, etc.) sont autorisés.

Toutefois, leur utilisation dans le bassin peut être refusée par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs pour des raisons de sécurité.

---

#### **12. Peut-on sortir puis revenir dans la journée ?**

Oui.

Une fois muni de votre bracelet, vous pouvez entrer et sortir librement de l'espace baignade tout au long de la journée.

Vous pourrez ainsi profiter des nombreuses activités de la base de loisirs : découverte du rucher pédagogique, jeu ludique du Secret des Hydromachines, pétanque, randonnée, vélo...

Pensez simplement à conserver votre bracelet au poignet.

---

#### **13. Les enfants peuvent-ils venir seuls ?**

Les enfants de 12 ans et plus peuvent venir seuls.

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés et surveillés d'un adulte.

---

**14. L'eau est-elle chauffée ?**

Non.

Il s'agit d'une baignade naturelle. La température de l'eau varie selon la météo.

En été, elle se situe généralement entre 22 °C et 26 °C.

---

**15. L'eau contient-elle du chlore ?**

Non.

L'eau est filtrée naturellement par les plantes, sans chlore ni traitement chimique. Un traitement par UV vient assainir l'eau.

---

**16. Que se passe-t-il en cas d'orage ?**

Pour des raisons de sécurité, les bassins peuvent être évacués et le site temporairement fermé.

Les billets ne sont ni remboursés ni échangés.

---

**17. Quels moyens de paiement acceptez-vous ?**

Les paiements par carte bancaire, espèces et ANCV Connect sont acceptés.

En revanche, les chèques bancaires et les chèques-vacances papier ne sont pas acceptés.

---

**18. Le parking est-il gratuit ?**

Oui.

Un parking gratuit est à votre disposition.

S'il est complet, vous trouverez d'autres parkings à Entre-deux-Guiers (Mairie, cinéma), ainsi qu'aux Échelles (salle des fêtes, Commanderie et église).

---

**19. Le site est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?**

Oui.

Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il dispose également de douches et toilettes PMR. N'hésitez pas à vous rapprocher des maîtres-nageurs si besoin.

---

## 20. Peut-on accompagner quelqu'un sans se baigner ?

Oui, mais l'entrée est payante pour toute personne qui accède à l'espace baignade, qu'elle se baigne ou non.

---

## 21. Les groupes sont-ils acceptés ?

Oui.

Les groupes sont accueillis sur réservation et selon certaines conditions.

Pour la baignade, les groupes sont accueillis uniquement en semaine, entre 10 h 30 et 14 h.

Nous vous invitons à contacter l'équipe avant votre venue, par mail à [rivieralp@gmail.com](mailto:rivieralp@gmail.com)

---

## 22. Peut-on profiter de la base de loisirs sans entrer dans la baignade ?

Oui.

La base de loisirs est librement accessible et propose de nombreuses activités : promenades, aires de jeux, parcours découverte, randonnée, pétanque, rucher pédagogique, Secret des Hydromachines...

Seul l'accès à l'espace baignade est payant.



## 23. Peut-on fumer ou vapoter dans l'espace baignade ?

Non. Cela est possible uniquement à l'extérieur de l'espace baignade.

Pour le confort de tous et afin de préserver la propreté du site, merci d'utiliser les cendriers mis à votre disposition.

---

#### 24. Peut-on apporter un barbecue ?

Non.

Les barbecues, réchauds et tout autre appareil de cuisson sont interdits sur l'ensemble du site pour des raisons de sécurité et de prévention des incendies.

Les pique-niques sont bien entendu autorisés.

---

#### 25. A-t-on le droit de mettre de la crème solaire ?

La crème solaire est autorisée à la piscine **mais seulement après la baignade**. Les plantes qui filtrent l'eau n'aiment pas la crème solaire. C'est aussi pour cela qu'une douche savonneuse est obligatoire avant chaque baignade.

En termes de vêtement de protection solaire, nous autorisons les maillots anti UV spécial piscine moulant et les jammers de natation (boxer moulant au-dessus des genoux).

